

## **LA JUSTICE PÉNALE À LA CROISÉE DES CHEMINS :**

***Sommes-nous appelés en tant que Chrétiens vers de nouveaux coeurs et de nouveaux esprits?***

**INTRODUCTION : Pourquoi présenter cette série maintenant?**

... AU SUJET DE CETTE SÉRIE ...

*Je leur donnerai à tous un même coeur, Et je mettrai en vous un esprit nouveau; J'ôterai de leur corps le coeur de pierre, Et je leur donnerai un coeur de chair. (Ezéchiel, 11:19)*

***En tant que Chrétiens, nous sommes appelés à agir selon un «coeur de chair» – fondé sur l'ouverture, la compassion et la miséricorde, et non selon un «coeur de pierre» – motivé par la douleur, la haine ou la crainte. Mais qu'est-ce que cela signifie quand vient le temps de traiter avec ceux qui ont subi les répercussions d'actes criminels, les délinquants et le fonctionnement de notre système de justice pénale?***

Le crime nous affecte tous, y compris nos communautés religieuses : des portes d'églises verrouillées, des systèmes de sécurité et l'augmentation des primes d'assurance, des parents et amis qui perdent un enfant, des jeunes aux prises avec la brutalité des gangs de rue, l'abus sexuel, la violence familiale ou conjugale, la dame âgée victime d'une agression, l'enfant dont l'un des parents est en prison. Nous entendons beaucoup parler de crime et sommes tous au courant des statistiques en matière de criminalité. Trop d'entre nous vivons encore dans la crainte et dans l'insécurité.

Le crime alimente nos craintes et peut limiter nos espoirs. En tant que société et surtout en tant que Chrétiens, nous devons nous arrêter et voir comment cette réalité nous a changés et a modifié notre perception des victimes, des délinquants et du système judiciaire. Nos attitudes sont-elles le reflet de nos valeurs religieuses : les soins prodigués aux démunis, la dignité de l'être humain, le pardon et la réconciliation des relations brisées, la responsabilisation, le bien commun? Les lois pénales du Canada et les pratiques de notre système correctionnel nous protègent-elles davantage? Permettons-nous à la crainte et aux préjugés de durcir nos coeurs et de nous empêcher d'être humains envers tous nos voisins, y compris nos «ennemis»?

Ce sont des questions difficiles, surtout pour ceux d'entre nous qui ont été touchés par le traumatisme, la colère et l'injustice d'un acte criminel. Quoi qu'il en soit, nous devons nous poser ces questions, et continuer de les soulever aussi souvent que l'on peut, surtout durant cette période-ci. Le CEJC (Conseil des Églises pour la Justice et la Criminologie \*), la voix de l'expérience et de recherches dans ces domaines, nous rappelle que nous sommes en train de constater un virage critique dans les priorités du Canada en matière de justice pénale.

Nos gouvernements, fédéral et provinciaux, s'apprêtent à investir des milliards de dollars dans la construction de nouvelles prisons. Les politiques prônant des punitions plus sévères, des peines d'emprisonnement plus longues et un recours accru à l'incarcération peuvent-elles donner lieu à la réconciliation et à la guérison, une expérience de justice qui peut améliorer la quiétude de nos communautés?

L'affectation de sommes aussi considérables à la construction de nouvelles prisons est-elle un bon exemple de gérance responsable quand elle réduit les investissements dans d'autres secteurs essentiels au bien-être collectif?

*Pour voir une série d'information sur ces questions préparée par le Conseil des églises pour la justice et la criminologie :*     <http://www.ccjc.ca/initiatives/crossroads.html>

*Les questions et les commentaires sont les bienvenus via notre site web.*

### ***\*Le Conseil des Églises pour la Justice et la Criminologie (CÉJC)***

Le **CÉJC** a été créé en 1974 par le Conseil canadien des Églises et la Conférence des évêques catholiques du Canada. Les différentes traditions qui le supportent en désignent les membres provenant de plusieurs régions du Canada et ayant de l'expérience et de l'expertise dans les domaines de la justice pénale et la criminologie. Le mandat du CÉJC consiste à réfléchir, d'un point de vue théologique, sur la nature de la justice, d'examiner les répercussions du système actuel sur la vie de ceux qu'il touche, et de chercher des pistes de solutions pour apporter des changements rédempteurs. Il lance en ce moment-ci un appel tout spécial à toutes les Églises afin qu'elles se prêtent à une réflexion religieuse sérieuse sur ces questions fondamentales.

### **Les Canadiens sont appelés à faire des choix cruciaux sur notre façon de traiter le crime.**

#### ***Plus d'incarcération?***

Tous les grands partis politiques sont d'accord pour faire adopter des modifications afin de recourir davantage à l'incarcération. Nous pouvons nous attendre à voir plus de détenus purger des peines d'emprisonnement plus longues. Nos gouvernements, fédéral et provinciaux, s'appêtent à investir des sommes encore plus considérables dans la construction de nouvelles prisons, dont le besoin découle des nouvelles lois adoptées récemment, et de nouvelles propositions à l'étude s'en vont actuellement dans la même direction.

Après avoir surveillé de près la justice pénale pendant plus de 34 ans, le CÉJC est convaincu que le recours accru à l'incarcération ne sera pas plus bénéfique pour les victimes et ne rendra pas nos communautés plus sécuritaires. Il y a effectivement des cas spéciaux et sensationnels où la réclusion sous une forme quelconque est requise, mais dans la grande majorité des cas, toutefois, il existe d'autres options qui pourraient donner de meilleurs résultats et à des coûts moins élevés sur les plans financier, social et humain. La recherche a clairement démontré que la construction de nouvelles prisons ne représente pas une bonne stratégie d'investissement. L'expérience vécue à ce chapitre aux États-Unis est concluante : après avoir eu recours pendant des décennies à plus d'incarcération aux dépens de services essentiels comme la santé, l'éducation et le logement, on estime maintenant que cette politique n'a pas été rentable et n'était pas un bon investissement ni pour les victimes de crimes ni pour l'ensemble de la collectivité.

Si nous voulons que nos impôts soient utilisés pour des programmes et services qui sont bénéfiques pour l'ensemble des Canadiens et qui sont manifestement plus efficaces que l'emprisonnement à empêcher le crime et réduire les risques de récidive. C'est maintenant qu'il faut demander à nos dirigeants de discuter, sur la place publique, de ces questions importantes et ignorées depuis des années.

## **La justice pénale selon une perspective chrétienne : Devons-nous changer d'attitude?**

*Les expériences liées au crime et à la punition soulèvent des questions fondamentales : le sens de la vie, l'expérience de la perte, la dignité inhérente de chaque être humain, l'amour pour son prochain, la miséricorde et la justice, la façon particulière de traiter les démunis, la solidarité communautaire, le bien commun, la bonne gestion des ressources publiques. La réalité du mal. La guérison des blessures. La responsabilité et la reddition de comptes. La rédemption du péché. La puissance de la grâce. Le pardon. La réconciliation. La restauration.*

Les Écritures abordent ces réalités et la vie de Jésus évoque maintes fois les attitudes et actions auxquelles Il s'attend de la part de ses disciples. Un certain nombre d'exemples sont cités dans les paragraphes figurant ci-dessous. S'agit-il effectivement des valeurs et des attitudes qui motivent nos interventions auprès des victimes de crimes, auprès des délinquants et auprès de notre système de justice pénale? Par contre, rien dans cette grande sagesse n'excuse ni ne minimise les actions fautives. Toute cette sagesse nous appelle tous, en tant que disciples, à nous préoccuper autant des victimes que des délinquants dans ces cas de délits ou d'actes fautifs, et de participer, autant que possible, au choix ou à la mise en place d'interventions et de résultats porteurs de sens.

*L'histoire du Bon Samaritain : prendre soin de la victime, ne pas s'éloigner de la scène d'un crime. (Luc 10).*

*Le retour du Fils prodigue : le pardon et la guérison des relations brisées (Luc 15).*

*S'occuper des gens en prison, c'est comme s'occuper de Jésus lui-même (Mathieu 25).*

*Le thème central de la miséricorde dans tous les enseignements de Jésus : Ne te venge pas de celui qui te fait du tort... Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent; ainsi ils deviendront les fils et les filles de votre Père qui est dans les cieux. Car il fait lever son soleil aussi bien sur les méchants que sur les bons, il fait pleuvoir sur ceux qui lui sont fidèles comme sur ceux qui ne le sont pas (Mathieu 5)...Pardonne...jusqu'à soixante-dix fois sept fois (Mathieu 18).*

*L'amour de Dieu est un amour véritablement difficile, difficile d'aimer de cette façon, d'ouvrir les bras à tous ceux qui sont aux prises avec le crime.*

*Jésus pardonne la femme accusée d'adultère et le criminel sur la croix (Luc 23).*

*Les admonitions de Paul : Ne vous vengez pas vous-mêmes ...Ne te laisse pas vaincre par le mal. Sois au contraire le vainqueur du mal par le bien. (Romains 12).*

## **Des interrogations dérangeantes au sujet du type de système de justice pénale que nous avons encore au Canada**

Le système de justice pénale au Canada est fondé depuis longtemps sur la notion de châtement : pour plusieurs personnes, la justice se mesure toujours en termes de punition. C'est cette approche qui prévaut depuis que nous sommes tout petits et en laquelle nous croyons et avons confiance. Mais c'est l'importance ainsi accordée à cette notion qui a entraîné le recours excessif à l'emprisonnement, les procédures accusatoires devant les tribunaux et les points de détails juridiques qui en font rarement une expérience humaine satisfaisante avec la justice. Un tel système n'encourage pas les délinquants à assumer personnellement leurs responsabilités ou à dire la vérité. On se préoccupe très rarement des besoins de guérison des victimes. Ces dernières trouvent souvent que l'on fait leur procès. Elles peuvent devenir aigries, pleines de colère, de douleur et de chagrin, et ce, pour le reste de leur vie. Elles peuvent se sentir parfois non comprises et non soutenues par le système pénal. Un système axé sur le châtement ne prévoit pas les programmes de réhabilitation adéquats pour les détenus, puisqu'il ne s'agit pas de l'une des priorités. Les taux de récidive sont élevés. Un tel système ne réussit pas à respecter la dignité humaine, ni celle de la victime ni celle du délinquant. Les communautés se durcissent face aux délinquants et les abandonnent souvent à leur propre sort. Les propositions visant à instaurer des peines plus sévères semblent être une solution convenable, même s'il est clairement démontré depuis longtemps que ces peines plus sévères sont inefficaces. Des peines plus sévères risquent aussi d'aggraver le caractère accusatoire des causes, rendant la situation encore plus difficile pour les victimes.

**Il y a des solutions alternatives.** Il a été clairement démontré que les victimes de crimes, les délinquants et leurs communautés bénéficient davantage lorsqu'il s'agit d'une approche à la justice qui est axée sur la responsabilité, la réparation et la restauration. Notre société devrait-elle s'orienter vers cette approche selon laquelle la justice devrait être caractérisée par la compassion, la miséricorde et la guérison?

Nous pouvons commencer par écouter respectueusement l'expérience de ceux qui subissent des torts en raison de la façon dont les choses fonctionnent actuellement, soit les victimes de crimes, les accusés, les délinquants, ainsi que leurs familles et communautés respectives. Et nous pouvons apprendre comment des solutions alternatives et d'autres services répondent déjà de façon plus adéquate à plusieurs de leurs besoins. Comme Martin Luther King Jr nous l'a rappelé de façon aussi puissante, Jésus ne faisait pas seulement prononcer des mots pieux. Il avait aussi des actes audacieux. Et Il a donné à ses disciples une formule exigeante pour y arriver : «Soyez rusé comme le serpent, mais sans malice comme la colombe.» Agissez avec un cœur tendre, un cœur de chair qui peut sentir l'autre ayant un cœur de chair aussi, mais toujours avec un esprit robuste. On nous a demandé d'aimer non seulement avec notre cœur et notre âme, mais aussi avec notre cerveau. Il n'est pas suffisant de vouloir faire le bien si nous continuons à faire le mal par ignorance et aveuglement.

## Information disponible auprès du CÉJC

Une série a été préparée par le CÉJC afin de nous aider dans notre réflexion, en tant que pays, sur les questions et options qui nous sont présentées. Cette série aborde des sujets comme :

- Victimes : Pourquoi sont-elles aussi frustrées et comment pouvons-nous être voisins?
- Délinquants : Qui est emprisonné, et que se passe-t-il avec leurs familles?
- Jeunes : Qu'arrive-t-il aux jeunes qui ne respectent pas la loi?
- Autres options et services : Comment aident-ils et comment fonctionnent-ils?
- Comment pouvons-nous, moi et ma congrégation, nous impliquer?

*Voici un rappel qui amène à la réflexion : On nous demande d'aimer non seulement nos amis, mais aussi nos ennemis (Mathieu 5). Cela peut nous sembler cruellement intolérable dans certaines circonstances, et nous devons alors faire attention à nous-mêmes. Mais nous savons en toute vérité que Dieu veut nous retirer cette pierre et nous donner un coeur de chair. Nous pouvons nous entraider dans l'attente de cette promesse tout en gardant l'esprit ouvert. Nous pouvons chercher de nouvelles façons d'aborder la justice faisant davantage la promotion de la guérison et de la grâce.*